



# Renouvellement de titre de séjour étudiant - CRFPA

Par **Ngan Duong**, le **23/09/2018** à **20:21**

Bonjour,

Je suis étudiante étrangère, dont le titre de séjour expire début novembre.

J'ai obtenu un rendez-vous à la préfecture aux fins de renouvellement de mon titre de séjour afin la date de fin de validité de celui-ci.

Toutefois, à la date du rendez-vous, je n'aurai aucune attestation d'inscription dans un établissement universitaire.

En effet, à ce moment, j'attendrai les résultats du CRFPA. Si j'ai le barreau, je serai inscrite à l'EFB. Sinon, je me réinscrirai à l'IEJ. Dans les deux cas, je serai inscrite dans un établissement universitaire pour l'année 2019, mais au moment du rendez-vous, je n'aurai aucune attestation d'inscription.

Dès lors, je voulais vous demander conseil.

Par ailleurs:

- Je vis depuis 4 ans en concubinage avec mon copain. Toutefois, nous ne sommes ni pacsés ni mariés.

- Mon grand-frère est français.

Je voulais par conséquent vous demander conseil.

Merci de vos réponses

Par **Hazel**, le **19/11/2018** à **15:20**

Salut Ngan, je serai dans la même situation que toi dans un an et me demandais si tu avais trouvé une solution ?